

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 902)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 2302

présenté par

Mme Taurine, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguiet, Mme Rubin et M. Ruffin

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 11 QUATERDECIES, insérer l'article suivant:**

Après le troisième alinéa de l'article L. 811-2 du code rural et de la pêche maritime, il est inséré un alinéa ainsi rédigé :

« Des formations relatives à l'économie et la gestion sont dispensées dans chaque établissement. Elles incluent des enseignements sur l'équilibre général des échanges agricoles, et notamment des notions de commercialisation équitable dans les échanges Nord-Nord et Nord-Sud. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous réaffirmons avec vigueur un des points essentiels de notre politique en matière agricole.

Le constat est simple, et partagé par tous les spécialistes : la concurrence déloyale des importations de produits issus de pays où il est fait peu de cas des conditions de productions sociales et écologiques détruit notre modèle agricole. Elle affaiblit nos producteurs qui doivent parfois se résoudre à produire en quantité toujours plus importante, pour le prix le plus réduit possible, et ce au détriment de la qualité et de l'environnement.

Elle affaiblit aussi nos producteurs et productrices qui sont placé·e·s sur un marché où les biens s'échangent à des prix tellement faibles qu'ils et elles ne peuvent dégager une marge suffisante pour vivre dignement.

Il est temps que ce modèle économique absurde soit revu.

Nous pensons que c'est notamment par l'enseignement de ces mécaniques systémiques délétères que nous pourrions y mettre fin. Ainsi par cet amendement, nous proposons qu'aux programmes scolaires dispensés actuellement dans les établissements d'enseignement agricole soit ajoutée une formation sur les modalités d'échange des biens agricoles dans une économie mondialisée et dérégulée.